

communicated" (p. 26). Although anthropologically naïve, Hanna's "hypothesis, that people who differ by age, gender, ethnicity, education, income, occupation, and knowledge about dance will differ in perception" (p. 20), is relatively harmless. It is a pity that she did not really confront the thorny problem of cross-cultural perception of dance communication or use her data to suggest in any meaningful way that dance is not a universal language. This is because dance, like spoken language, cannot be understood cross-culturally unless one understands the structure and semantics of the motifs and how they are put together. Instead, Hanna seems happy that her findings "clearly disprove Sachs's and others' notion that all dance is and gives ecstasy" (p. 187). Didn't we know that before?

Vie et mort des langues. Présentation, *Louis-Jacques Dorais*. Anthropologie et Sociétés, Volume 7(3). Québec, Québec: Presses de l'Université Laval, 1983. 191 pp. \$9.00 (livre broché).

Yves Larochelle
Université Laurentienne

Trop préoccupés par l'aspect formel du langage, les linguistes n'abordent que très rarement, et souvent de façon très partielle, la description des facteurs sociaux qui sont à la source du changement linguistique. Aussi est-ce fort à propos qu'une revue d'anthropologie québécoise sérieuse consacre tout un numéro à l'évolution, au rayonnement et à la disparition des langues en général.

Ce numéro comprend sept articles placés sous le thème de: *Vie et mort des langues*. Les auteurs (W. F. Mackey, A. Monod Becquelin, G. Augustins, J.L. Arellano, L.J. Dorais, C. Jourdan, N. Khellil et P. Corbel) tentent, à partir de cadres théoriques différents mais complémentaires empruntés à Hymes, Fishman ou Ferguson, de faire un peu de lumière sur les processus de survie, de transformation et de disparition des langues. Deux articles d'intérêt général (une critique du document québécois: "Le virage technologique," par A. Turmel, et le texte de la conférence inaugurale du XI^e Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques, prononcée par G. Condominas) et un guide bibliographique portant sur l'aliénation linguistique, la diglossie et les contacts de langues, complètent le numéro.

Dans l'article de tête: "La mortalité des langues et le bilinguisme des peuples," où la précision de l'analyse le dispute à l'érudition de la recherche, W. F. Mackey s'interroge d'abord sur les causes de disparition ou d'extinction des langues. Un bref inventaire des langues mortes ou moribondes lui permet de dégager quelques facteurs qui ont contribué et contribuent encore à la mort

des langues: génocide, colonisation, analphabétisme, fragmentation des langues, interdiction et surtout dépendance linguistique et politique. Il étudie ensuite le long processus de leur transformation et de leur déclin. Le contact des langues produit d'abord un bilinguisme naissant dans la langue d'adoption, qui évolue progressivement dans le temps, pour finir en bilinguisme régressif et résiduel dans la langue ethnique. Le bilinguisme accélère le processus d'assimilation, la diglossie le stabilise. L'auteur distingue enfin quatre types de dominance qui provoquent la mort des langues: "dominance aculturée," "dominance aculturante," "dominance imposée" et "dominance remplaçante." L'auteur conclut fort justement en affirmant que la vie et la mort des langues dépendent non pas d'une cause unique mais d'un "agencement de circonstances" qui font qu'un peuple trouve plus d'avantages et d'intérêt à pratiquer une langue plutôt qu'une autre.

Dans la même foulée, A. Monod Becquelin et G. Augustins dans "Pronostic réservé" montrent que les pronostics concernant la mort d'une langue sont à peu près impossibles à établir de façon précise. Les auteurs évoquent trois cas qui dépeignent des situations linguistiques inattendues. Le premier cas expose le résultat contrasté de la politique linguistique uniforme en France, au début du XXe siècle, en Bretagne et dans les Pyrénées. Le bigourdan se maintient dans les Baronnies, grâce au soutien de toute une culture, tandis que le breton, surtout dans le Morbihan central, se perd faute d'appui et de convictions linguistiques de la part des parents. Le second montre, à travers le processus de résistance du trumoi, langue isolée du Brésil et central parlée par quelques dizaines d'Indiens, l'importance du statut de la parole au sein d'une communauté pour la sauvegarde ou la disparition de la langue. Le troisième nous fait prendre conscience que le français, aussi bien établi qu'il soit dans ses frontières, peut être sérieusement menacé en tant que langue scientifique et culturelle. L'examen des facteurs extralinguistiques et internes concernant la survie d'une langue, selon les auteurs, rend sans doute compte d'une partie des faits mais ne peut les expliquer complètement.

De son côté, Jose Lopez Arellano, dans "Diglossie et société au Mexique," s'attache, dans un premier temps, à décrire les rapports linguistiques et sociaux au Mexique depuis la conquête espagnole. Ces rapports ont toujours été marqués par l'exploitation ethnocidaire des populations indiennes autochtones. Exploitation favorisée en grande partie par une situation diglossique qui en est le produit et qui contribue à donner du pays une fausse image de société pluriethnique et plurilingue. Dans un second temps, l'auteur met en évidence les mécanismes institutionnels (école, programmes bilingues, moyens de communication) qui ont assuré et assurent encore le contrôle social et idéologique des Indiens. La thèse de l'auteur, fortement documentée, est convaincante et il faut en outre

lui savoir gré d'avoir apporté certaines précisions conceptuelles qui nous permettent de mieux suivre la démarche de sa pensée.

Louis Jacques Dorais dans "Langue et identité à Hawaï" reprend à peu près la même problématique. L'auteur constate que la langue hawaïenne, presque totalement disparue de l'île, (moins de 10,000 locuteurs en 1978) n'en continue pas moins de jouer un rôle symbolique important pour les autochtones et les autres insulaires. Comment expliquer ce phénomène étrange de survivance d'une langue après une mort dûment constatée? Un bref survol de l'histoire linguistique et de la situation sociolinguistique contemporaines d'Hawaï permet à l'auteur de constater que la langue hawaïenne, éliminée au profit d'une diglossie créole/ anglais standard, reste encore très vivante au plan symbolique, dans l'imaginaire collectif des Hawaïens de souche: elle représente leur culture et évoque leur histoire. Pour les résidents d'origine non autochtone, la langue et la culture hawaïennes constituent les seuls éléments susceptibles de leur fournir une identité commune. L'exemple hawaïen nous démontre à l'envie qu'une langue éliminée de la vie quotidienne peut être récupérée (comme les langues indiennes au Mexique) par une certaine idéologie nationaliste et régionaliste.

L'article de Christine Jourdan: "Mort du "Kanaka Pidgin English" à Mackay (Australie)" nous présente les premiers résultats d'une enquête faite dans la communauté mélanésienne de la ville de Mackay, dans l'Etat du Queensland en Australie sur la disparition du "Kanata Pidgin English". Ce pidgin, né en Australie au début des années 1800, est maintenant presque disparu. Seuls, quelques locuteurs âgés le parlent encore; quand ils mourront, la langue risque de mourir avec eux. Il s'agissait pour l'auteur d'étudier, à la lumière des paradigmes ou modèles de Fishman et de Haugen, les mécanismes impliqués dans cette disparition ainsi que le contexte social enveloppant les différentes étapes du phénomène, afin d'évaluer la signification pour la communauté mélanésienne qui l'a vécu. L'enquête n'étant pas terminée, l'auteur se garde bien de tirer des conclusions définitives. Mais à ce stade, l'enquête semble bien confirmer la justesse du paradigme de l'immigrant décrit par Fishman.

L'article de Mohand Khellil, "Le trilinguisme des Kabyles: une richesse et une menace" et celui de Pierre Corbeil, "Le réveil des bâtarde de l'intérieur," montrent que les revendications linguistiques servent souvent de prétextes à des revendications politiques. Avant la colonisation française, la langue kabyle n'avait jamais été directement menacée. C'est à partir de la création d'écoles franco-arabes puis, après l'indépendance, d'écoles et d'institutions totalement arabes que le kabyle s'est vu relégué au rang de langue dominée. A travers leurs revendications linguistiques, les Kabyles réclament le droit à une pensée, à une culture, à une philosophie et

à une manière d'être propres. La revendication gallese procéderait des mêmes causes, si l'on en croit Pierre Corbel, et s'inscrirait même dans ce grand courant de revendications identitaires émises au nom de différences ethniques (revendication d'indépendance, nationalitaires, etc.). L'auteur affirme que la crise d'identité que traverse la société française est si grave que les timides prises de position régionalistes des derniers gouvernements ne sauraient la satisfaire.

En somme, sept articles de belle venue, variés, riches et denses qui nous prouvent hors de tout doute que la destinée des langues, comme la destinée humaine, reste soumise aux lois du hasard et de la nécessité.

Towards an Anthropology of Law in Complex Society: An Analysis of Critical Concepts. *Rene R. Gadacz*. Calgary, Alberta: Western Publishers, 1982. iv + 110 pp. \$5.95 (paper).

JoAnn Martin
University of California

Rene Gadacz's Towards an Anthropology of Law in Complex Society: An Analysis of Critical Concepts addresses a problem which concerns anthropologists, sociologists, and lawyers: the problem of the incompatibility of legal systems in a pluralistic society.

Legal pluralism has been a focus of studies in the anthropology of law for many years. Gadacz's approach differs from most other studies of legal pluralism in that he views the situation of legal pluralism as one of competing legal ideologies generated by a fundamental incompatibility of the two systems (p. 42). Gadacz is concerned with the ideology of "modern law," including the notion that law, in the sense of rules, must be universally applied to what is assumed to be a homogenous population where most relations are between strangers. His thesis is that the ideology of "modern law" makes most "modern" legal systems incompatible with customary legal systems.

Drawing on literature from the dispute resolution tradition, Gadacz suggests that customary law is embedded in networks of social relations and relies less on precise rules than does "modern law." He tells us, ". . . a society's or group's legal system or law, or perhaps more appropriately, its normative base, is an inextricable part of its total adaptation to its physical social environment" (p. 6). This assumption forms the basis for his critique of the universalism of "modern law," and for his suggestions that universalism may only increase inequality.